



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 23 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois mars à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - MM ALBA - AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VERNHES - VIALA D. - MMES FADDI - FRANCES (Suppléante) - KAZIMIERCZAK - RABOU - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTIE - BRESSOLLES - CURETTI - DAGUZAN - FAGUET - GARDELLE - GAYRAUD - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - MONTAGNE - MOULET - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2021/28

Objet : Economie : Vente d'un terrain à la SARL Tarn Sud Transport sur la ZA Condoumines à Fréjeville

Monsieur le Président rappelle que l'entreprise Tarn Sud Transport est déjà installée sur la ZA Condoumines à Fréjeville où elle exerce son activité de transport express.

Le nombre de ses salariés a fortement augmenté ces dernières années et le local qu'elle occupe devient insuffisant. Contraint par le manque de place, la plupart des véhicules de ses salariés utilisent le domaine public de la zone d'activité pour stationner.

Afin de pouvoir parquer l'ensemble des véhicules de ses salariés et en vue de créer une extension de son bâtiment actuel, la SARL Tarn Sud Transport souhaite faire l'acquisition d'un terrain de 2 400 m² attenant, correspondant au lot numéro 3.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de vendre un terrain de 2 400 m² correspondant au lot numéro 3 à la SARL Tarn Sud Transport, sis, ZA Condoumines - 81570 Fréjeville, à détacher de la parcelle n°120, section ZB, au prix de 10 € NET/m² soit un montant de 24 000 € NET.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- accepte de vendre un terrain de 2 400 m² à la SARL Tarn Sud Transport, sis, ZA Condoumines 81570 Fréjeville, à détacher de la parcelle n°120, section ZB, au prix de 10 € NET/m² pour un montant de 24 000 € NET,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'acte notarié.

Fait et délibéré, les jours, mois et années dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 25 mars 2021




Le Président,
Thierry BARDOU